2.09 | Mars - Avril

Fr. 7.50

MAISONS ET AMBIANCES

LA REVUE SUISSE POUR L'HABITATION, L'ARCHITECTURE ET LE DESIGN

MAISONS ET AMBIANCES

«ÉDITION SPÉCIALE 20 ANS»

110_Point Fort:
Vérandas

156_Aménagement:
Sols confortables

132_Habitat & design:
Lits du bonheur

9 771422 847009 02

VILLAS ROMANDES: QUELLE ÉVOLUTION?

Au-delà des conformismes sociaux qui se reflètent souvent dans les maisons, la structure des relations entre les individus qui composent une société s'inscrit dans le plan des habitations qu'elle produit. Que nous disent les divers types et distributions de l'habitat qui se sont succédé depuis les années quatre-vingt jusqu'à nos jours, sur les valeurs de la société et sur la façon de sentir et de penser des individus qui l'animent? Que s'est-il passé ces vingt dernières années en Suisse romande? Cinq architectes répartis dans cinq régions romandes différentes tentent de répondre aux nombreuses interrogations.

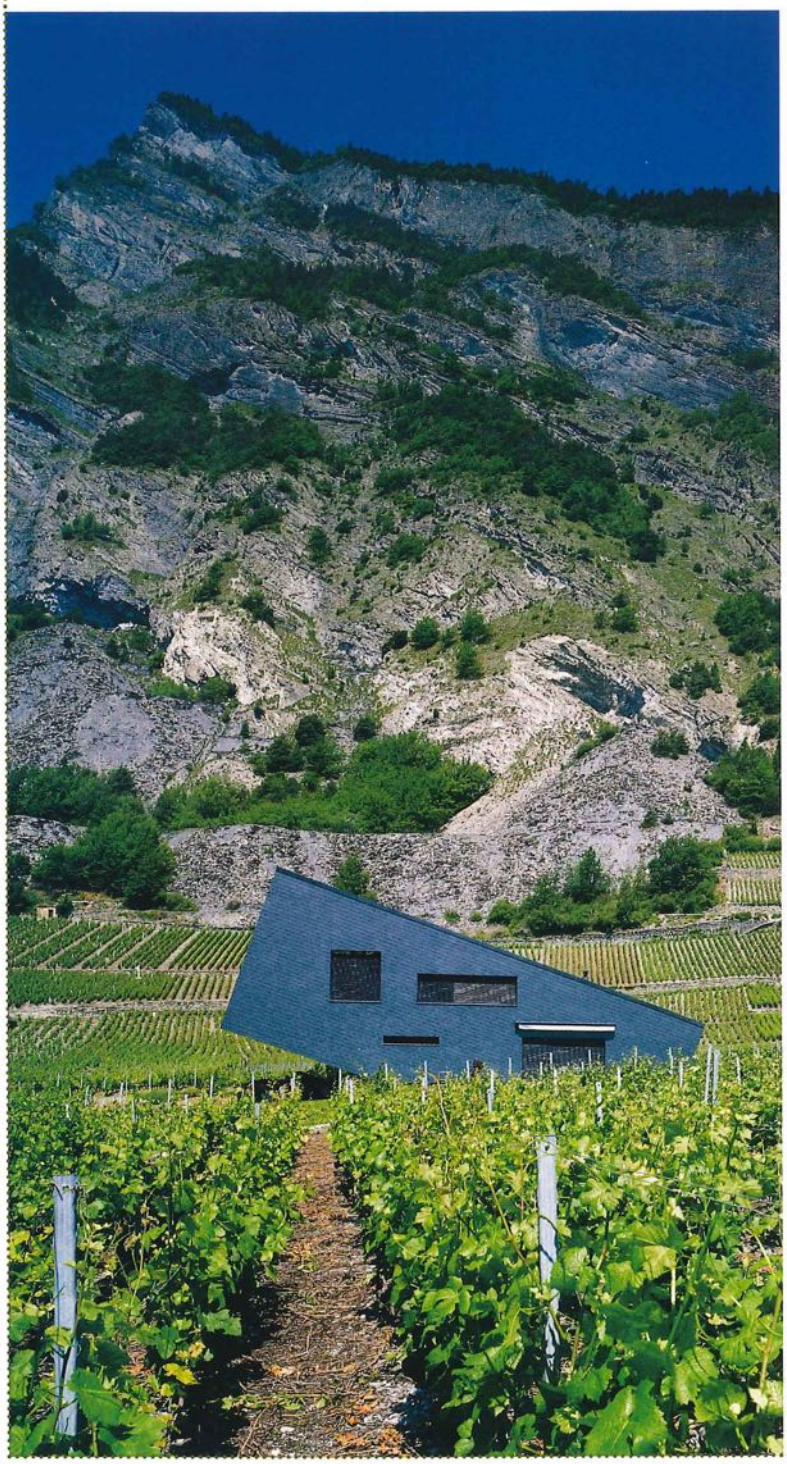

Question 1: Vie à la campagne Depuis plusieurs années, les recherches se multiplient pour essayer de comprendre comment se dessine une «carte» nuancée de l'habitat et se révèle un bâti en constante évolution. La villa individuelle a la cote, même les agglomérations les plus reculées sont dotées d'une zone «villas» résidentielle. Avec la démocratisation des loisirs, l'évolution du rapport au «temps libre» et aux activités de plein air qui offrent aujourd'hui à de plus en plus d'adeptes une vie de «villégiature» quasi permanente (la villa de campagne, autrefois résidence secondaire, est aujourd'hui généralement une résidence principale), ces résidences sont des marqueurs privilégiés de l'histoire économique et culturelle de la société. Comment réagissez-vous à cette réalité?

Question 2: Accès à la propriété A mesure que la classe moyenne s'est affirmée comme telle et a contribué à structurer la société, le logement individuel et la propriété privée se sont-ils véritablement démocratisés? Cet élément est-il déterminant pour l'économie sociale, politique et l'organisation urbaine à long terme, ou n'est-ce qu'un phénomène ponctuel, lié à la prospérité momentanée? Que vous inspire ce constat: «Les constructions des vingt dernières années sont quantitativement aussi importantes que la totalité des constructions existantes?»

Question 3: Régionalisme La désuétude du mot «régionalisme» fait souvent négliger la place qu'il tient dans la production architecturale du XXe siècle. L'idée que les édifices se doivent d'exprimer leur pays ou région d'accueil est pourtant toujours matière à vif débat. Il suffit de penser à la villa «vaudoise» type, ou de consulter les règlements communaux de la construction, souvent très restrictifs et frileux lorsqu'il s'agit d'innover. Portée par de nombreux courants d'idées allant du «nationalisme» au désir d'une esthétisation générale de l'environnement, cette aspiration alimente à sa façon l'éternelle «querelle des Anciens et des Modernes», à laquelle les architectes répondent par des stratégies complexes et remarquables. Votre position par rapport à ce constat?

Question 4: Innovation Tenir compte des mutations familiales et professionnelles, tel est l'enjeu de l'habitat aux prises avec les grandes transformations. Beaucoup de chemin a été parcouru depuis la «machine à habiter» de Le Corbusier et le logement aurait tendance à renouer avec la notion de «laboratoire d'architecture», l'idée étant d'explorer de nouveaux modes de vie en phase avec de nouvelles pratiques. Les nouvelles maisons d'architectes, un pur produit de laboratoire expérimental?

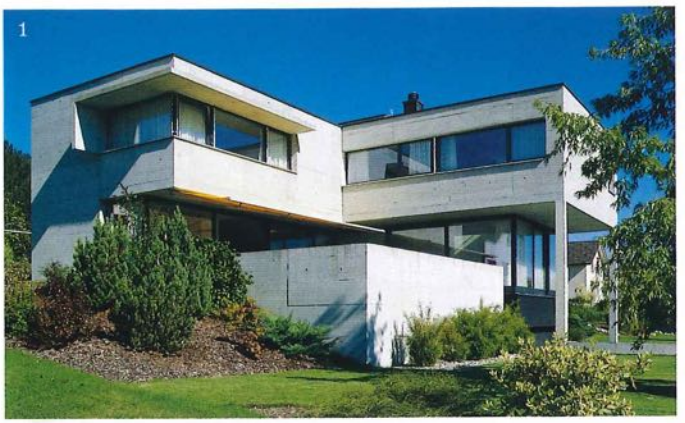

Grande image A Leytron, cette maison familiale en ardoise fait écho à la montagne et la met à l'honneur. (Photo: Francesca Giovanelli)
1 Une maison faite d'opacité et de transparence, dans la vallée de Tavannes. (Photo: Hélène Tobler)
2 Cette villa se pose comme une ombre sur la parcelle et crée une rupture d'équilibre à Jouxtens, près de Lausanne. (Photo: Hélène Tobler)
3 Sur une parcelle au bord du lac de Morat, ce domicile de vacances abrite deux logements. (Photo: Hélène Tobler)
4 A Collonge-Bellerive, ces villas jumelles en structure bois s'articulent comme des embarcations. (Photo: Hélène Tobler)

Question 5: Médias d'architecture: utopie ou réalité? Ces conceptions réalisées comme des médias d'architecture ne sont pas des habitats à livrer clefs en main mais des habitats à expérimenter des solutions. Celles-ci sont souvent préfabriquées ou recyclées, acceptables pour le logement et adaptables à un contexte. Utopie ou réalité?

Question 6: Evolution de la famille «Habiter un chez soi contemporain». Le toit de la maison familiale abrite la cellule parents-enfants, qui ne cesse d'évoluer... Parfois les parents recomposent d'autres cellules familiales... Les enfants naissent, étudient et volent enfin de leurs propres ailes. Comment répondre aujourd'hui à ces nouvelles exigences, comment créer des logements modulables, évolutifs, à géométrie variable comme peut l'être la cellule familiale?

Question 7: Développement durable L'ère est à la mixité des programmes et des populations, l'ère est aussi au «développement durable», en contrepoint au consumérisme effréné et au prêt-à-jeter. Construit-on toujours pour plusieurs générations ou est-ce définitivement dépassé?

Question 8: Création et technique Dans le contexte particulier de notre environnement artificiel contemporain quels sont véritablement les objectifs de la création? L'activité de création est elle inspirée par une recherche strictement culturelle ou esthétique ou poursuit-elle des objectifs économiques ou scientifiques? Autrement dit, est-ce la culture technoscientifique qui l'emporte sur la culture esthétique et historique?

Question 9: Expression collective ou individuelle L'habitat doit-il s'envisager dans une conception collective ou comme l'expression d'une individualité? En outre, il a besoin de caractère: quels en sont les traits? L'efficacité fonctionnelle comme chez les modernes, l'efficacité éco-systémique comme chez les défenseurs de l'habitat écolo, l'efficacité économique défendu par les défenseurs d'un habitat accessible à tous ou les promoteurs, l'inscription culturelle pour les patrimoniaux?

Question 10: Habitat de demain Et demain, habitera-t-on vraiment autrement? La recherche de nouvelles matières et matériaux, de nouveaux équipements techniques mais aussi de nouveaux modes d'appropriation de l'espace urbain et des espaces naturels expriment aujourd'hui des typologies porteuses de nouveaux signes culturels. L'enjeu du marché global de l'habitat est donc considérable... Quelles perspectives?

GENÈVE

Question 1: Vie à la campagne Certes, la villa construite en zone rurale est devenue résidence principale, témoin d'une qualité de vie recherchée en termes notamment de ressourcement lié à la proximité de la nature et à la disponibilité de l'espace. Ce désir de l'habitat à la campagne est souvent accentué par l'absence de qualité de l'habitat urbain, les centres-villes se vidant de leurs habitants au profit de bureaux et commerces. Cette réalité à Genève induit un ensemble de conséquences: densification de la construction en zone rurale (liée au morcellement de terrains aux prix prohibitifs car rares), exportation de «résidences dortoirs» en France voisine ou dans le canton de Vaud, problèmes de circulation, bouchons, pollution, etc. Ces différents paramètres prétéritent la qualité de vie en termes d'impact.

Question 2: Accès à la propriété Il y a eu effectivement durant ces vingt dernières années une croissance phénoménale de l'habitat individuel grâce à une classe moyenne qui a eu les moyens d'accéder à la propriété. Cette situation est à mon avis en train de changer, la classe moyenne devenant économiquement plus vulnérable face à une paupérisation grandissante parallèlement à une augmentation des grandes fortunes. De plus, par l'augmentation du coût de la construction et du prix des terrains sur le canton de Genève durant ces vingt dernières années, il ne suffit plus d'appartenir à la classe moyenne pour s'offrir son rêve de villa à la campagne. Toutefois, le désir de devenir propriétaire n'est pas près de disparaître et les zones villas seront toujours en forte demande. Néanmoins, si l'on ne veut pas «miter» le paysage, il faudra une prise de conscience des collectivités qu'une densification de certaines zones à bâtir deviendra indispensable et qu'un habitat plus dense peut être riche architecturalement et en qualité de vie (par exemple dans les éco-quartiers générant plus de liens sociaux).

Question 3: Régionalisme Pourquoi le mot «régionalisme» est-il désuet? L'architecture peut et doit toujours tenir compte de la région dans laquelle elle s'inscrit, ne serait-ce que pour les «tonalités» de cette région ou pour utiliser des matériaux indigènes afin d'en limiter le transport. Dans ce sens, la villa «vaudoise» type (que l'on retrouve à Genève comme villa «genevoise» type!) n'a de vaudois ou genevois que le nom. C'est en fait une représentation archétypale de la maison que l'on retrouve également par exemple en France sous la dénomination «provençale» lorsqu'elle a des tuiles romaines... Une architecture contemporaine peut donc parfaitement être régionaliste et inventive, même s'il est vrai que, pour ce faire, il faille parfois «interpréter» les règlements communaux. Cependant, la réglementation du canton de Genève offre aux architectes la possibilité de construire de façon innovante.

Question 4: Innovation Bien sûr, chaque nouvelle villa doit être un écho à la vie des personnes l'habitant, leur permettant de se révéler à eux-mêmes. Ainsi le projet devra tenir compte de l'environnement naturel et bâti, des idées, des goûts, de la façon de vivre de ses futurs propriétaires et du budget de ceux-ci. Une maison d'architecte sera par définition une maison pensée par rapport à un site précis et par rapport aux personnes qui vont l'habiter, par opposition à une villa «clef en main», reconduisant un même schéma à l'infini. Par là même, ce sera une «maison laboratoire» puisque les idées de l'architecte devront être confrontées à la réalité d'un lieu et de personnalités différentes, afin que les propriétaires se reconnaissent dans leur habitat. Ceci étant dit, la «machine à habiter» de Le Corbusier demeure un fabuleux hommage à la profession d'architecte. Un nouveau type d'habitat groupé commence à voir le jour avec des locaux en commun amenant plus de sens collectif et de contact entre les habitants. Ce mode d'habitat, pour être viable, doit être initié par ses futurs habitants, l'architecte en étant le maître d'œuvre. De cette manière, la maison d'architecte peut être considérée comme un laboratoire d'architecture, mais en relation directe avec ses destinataires.

Question 5: Médias d'architecture: utopie ou réalité? Est-il nécessaire de rappeler que toute maison bien conçue doit être agréable à habiter? Le rôle de l'architecte est précisément de savoir innover et imprimer une esthétique au projet tout en ne créant pas une sculpture, peut-être belle mais inadaptée à sa fonction première. Il n'est pas utopique de penser que l'architecture puisse avoir une fonction expérimentale, mais il faut tenir compte de la complexité de tous les facteurs, de leur articulation et de leurs interactions. Ceci étant, comme dans toute recherche, il est des expériences qui réussissent et d'autres qui échouent...

Question 6: Evolution de la famille Il est certain que la façon d'habiter évolue et qu'elle évoluera encore. Les maisons actuelles devraient idéalement pouvoir être transformées au gré des mutations de la famille ou des changements de propriétaires. Effectivement, si l'on veut adapter l'habitat à l'évolution du besoin de ses utilisateurs, il s'agit de l'anticiper au moment de la conception du projet en prévoyant des transformations volumétriques possibles et des méthodes de construction permettant ce genre de modifications (par exemple les structures bois). De plus en plus de personnes désirant se construire une maison sont conscientes de cette problématique et demandent donc au concepteur d'en tenir compte. Une autre situation se développe actuellement, à savoir le travail à domicile, grâce aux technologies modernes de communication. Ceci peut également modifier la typologie des habitations, ajoutant une nouvelle fonction à celles-ci.

Question 7: Développement durable On construit toujours pour plusieurs générations, (qu'elles soient de la même famille ou non), cependant avec une nouvelle tendance liée à la prise de conscience collective des enjeux du développement durable. Une construction sera donc conservée mais transformée au cours de sa vie, la qualité initiale de la construction en étant d'autant plus primordiale. Ces dernières années, on n'hésitait pas à démolir des constructions de moins de 30 ans, pour les reconstruire à la fois au goût du jour pour des critères esthétiques et selon les normes et techniques de construction actuelles. Dans le futur, on se situera peut-être dans une tendance ou l'on démolira moins et transformera les constructions existantes afin de tenir compte des répercussions de traitement des matériaux démolis dans une vision plus globale. Ceci dit, la construction en Suisse n'a jamais pris le chemin des constructions légères et éphémères telles qu'on les rencontre aux Etats-Unis, par exemple, et ne peut pas être assimilée à de purs objets de consommation.

Question 8: Création et technique Il est souhaitable que la création tende toujours vers une recherche esthétique, tenant compte des facteurs culturels (évoluant donc avec le temps) et d'une recherche de l'agrément d'habiter. La culture esthétique et historique doit être en dialogue permanent avec la culture technoscientifique. C'est ainsi que celle-ci peut apporter une amélioration de la qualité de vie ou de la construction en elle-même. Cependant les évolutions technologiques ne doivent pas prendre le pas sur les facteurs plus «humains». Les aspects économiques doivent stimuler la recherche architecturale vers une étude approfondie des moyens de préfabrication. Cette option doit permettre d'apporter des solutions concrètes pour tendre à une qualité architecturale tout en limitant les coûts et respectant l'environnement. Une construction aboutie n'est pas forcément une construction onéreuse. Le véritable enjeu de la création est d'établir une relation durable et équilibrée, dans sa constante mutation, entre l'édifice, la nature, et l'homme.

Question 9: Expression collective ou individuelle Il faudra de plus en plus penser habitat collectif afin de limiter l'emprise du bâti sur le paysage, comme déjà mentionné plus haut, ce qui ne doit pas empêcher une expression individuelle où chacun puisse se reconnaître. La question résume parfaitement la complexité de l'acte de bâtir, car tous les points soulevés sont naturellement à prendre en compte lors d'un projet, qu'il soit individuel ou collectif. Pourquoi donc vouloir opposer ceux-ci? Un habitat réussi sera en effet dans l'articulation subtile des dimensions fonctionnelles, viables sur le plan économique et écologique, participant à l'histoire culturelle de sa région, même si cette perception est diffuse, subjective, donc sensible et pas toujours identifiable dans son époque.

Question 10: Habitat de demain Notre architecture, autant urbaine que résidentielle, compose la mémoire de notre société. Elle nous oblige ainsi à nous questionner sur notre passé et notre devenir: Quel monde sommes-nous en train de bâtir et que désirons-nous transmettre aux générations futures? Le mode de vie ne changera pas fondamentalement, mais, dans le contexte actuel, aspirer à un meilleur cadre de vie est un réflexe naturel. Chacun a une représentation de son «chez-soi» idéal et le rôle de l'architecte sera toujours de guider et mettre en œuvre ces aspirations, tout en insufflant ses idées et ses connaissances, afin de joindre le beau au fonctionnel. Les perspectives? Requalifier et densifier l'espace urbain, redéfinir ses espaces publiques afin de redonner un caractère vivant à la cité; densifier les zones villas afin d'éviter de les étendre, ceci par de nouveaux plans directeurs du territoire; favoriser un rapprochement habitat travail afin de limiter les déplacements «pendulaires»; profiter des innovations technologiques pour une construction plus rationnelle et plus respectueuse de l'environnement, prenant en compte tout le cycle de la vie, de sa construction à sa démolition, permettant ainsi de réduire les coûts et offrir au plus grand nombre la possibilité de vivre son rêve en termes d'habitat. Ainsi, alors que certains règlements tentent d'imposer des critères de constructions stéréotypées, il est impératif de ne pas ériger le passé en valeur absolue, mais d'en tirer des enseignements afin de toujours oser, toujours promouvoir ces «laboratoires d'architecture», pour que leur langage nous confronte à la vie que l'on mène et à celle que nous souhaitons mener.

BUREAU D'ARCHITECTURE : Atelier Nord Sàrl, Architectes, Renaud Dupuis, Rue Viollier 4, 1207 Genève, Tél. 022 700 35 34, www.atelier-nord.ch